

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL  
Département de science politique  
Hiver 2020

**POM 2002-10**  
**SÉMINAIRE DE SYNTHÈSE EN RELATIONS INTERNATIONALES**  
**LUNDI 9H30 – 12H30**

**Chargé de cours :** Éric Boulanger

Bureau : A-3535

**Téléphone :** 987-3000, poste 7957

**Courriel :** [boulanger.eric@uqam.ca](mailto:boulanger.eric@uqam.ca)

**Disponibilité :** lundi, 13h00 à 14h30

**Descriptif du séminaire**

Ce séminaire a pour but l'approfondissement des connaissances conceptuelles et l'apprentissage de la lecture des textes dans le domaine des relations internationales. Le programme de lectures comparatives vise à cerner un objet ou un problème des relations internationales susceptible de développer l'analyse critique et l'esprit de synthèse.

**Objectifs du séminaire**

Cette activité prend la forme d'un séminaire qui doit normalement compléter la formation acquise dans les cours de relations internationales, en particulier les cours POL 1400, POL 4422 et POL 5410. Le séminaire vise l'approfondissement des connaissances conceptuelles. Il vise à développer l'analyse critique et l'esprit de synthèse et, enfin, il vise à relever les forces et les faiblesses de l'étudiant et de l'étudiante sur le plan de l'expression écrite et orale.

**Forme du séminaire**

Cette activité spéciale dans le programme de baccalauréat en science politique se présente sous la forme d'un séminaire qui repose essentiellement sur la participation des étudiantes et des étudiants. Les textes à discuter sont des chapitres de livre ou des articles couvrant trois thèmes pertinents aux études dans le domaine des relations internationales. Les membres du séminaire seront divisés en deux groupes. À partir de la troisième semaine, chaque groupe se rencontrera avec le professeur pendant environ 85 minutes. Ces rencontres seront consacrées à la discussion et à l'analyse du texte choisi pour le séminaire. La discussion sera animée par un des membres du groupe. La répartition des textes parmi les étudiants et étudiantes se fera au deuxième cours.

⇒ Les étudiants doivent se procurer le recueil de textes POM 2002-10.

**Proposition d'évaluation**

1. Dix fiches de lecture (**30 points**). Au début de chaque séminaire, les étudiants-es (sauf celui ou celle qui est responsable de l'animation du séminaire en question) doivent présenter une fiche de lecture dactylographiée consacrée au texte du séminaire). Les fiches de lecture remises en retard seront

refusées. La fiche du texte de la semaine doit être remise au professeur au début du séminaire, **jamais par courriel**. Chaque fiche comptera pour 3 % de la note finale. Voir ci-dessous pour le contenu de la fiche de lecture.

2. L'animation (**25 points**). Chaque étudiant-e sera responsable de l'animation d'un séminaire. Il-elle doit faire circuler à tous les membres du séminaire une copie du plan de son animation et des questions qui y seront débattues, dès le début de la séance. Vous devez m'envoyer par courriel 24 heures à l'avance une copie de votre plan d'animation. Voir les détails de l'animation ci-dessous.

L'animation est au cœur de ce séminaire. À cet égard, un étudiant ou une étudiante qui ne se présentera pas le jour qu'il ou qu'elle a la charge de l'animation du séminaire sera considéré-e comme ayant abandonné le cours.

3. Participation à chaque séminaire (**15 points**). Tous les membres du séminaire sont censés participer aux discussions. En conséquence, chaque étudiant-e sera noté-e de façon globale sur la fréquence et la qualité de sa participation. La condition minimale de toute participation est la présence au séminaire.

Une seule absence non justifiée sera acceptée et pour souligner l'importance attachée à la présence, une pénalité de 5 % sera appliquée à la note finale de l'étudiant-e pour chaque absence additionnelle non justifiée par un document.

Il est très important d'arriver à l'heure, car les retardataires nuisent au bon déroulement du séminaire. Pendant le séminaire il est interdit d'utiliser un téléphone cellulaire ou de manger.

4. Travail de réflexion critique (**30 points**). Les étudiants-es doivent rédiger un travail de recherche critique de 20 pages basé sur les textes discutés en classe et de textes additionnels pour compléter cet effort de réflexion critique. À remettre à la fin de la session. Aucun travail remis par courriel. Voir ci-dessous pour plus d'information.

#### **Pondération et échéances.**

<i>Pondération</i>	<i>Échéances</i>
Dix fiches de lecture X 3 points : 30 %	Au début de chaque séminaire
Animation d'un séminaire : 25 %	Selon la répartition des textes
Participation : 15 %	Tout au long de la session
Travail de recherche critique : 30 %	17 avril avant 16h00

## Plan de cours

### 6 janvier 2020

- Présentation de l'organisation du séminaire et des procédures d'évaluation.

### 13 janvier

- Rappel des principaux thèmes et concepts en relations internationales ; répartition des textes entre les étudiants et les étudiantes.

### THEME I : TROIS APPROCHES THEORIQUES POUR EXPLIQUER LES RELATIONS INTERNATIONALES CONTEMPORAINES.

### 20 janvier

- Post-réalisme ou réalisme hégémonique ?

Francis A. BEER et Robert HARIMAN (2004), « Le post-réalisme après le 11 septembre », *Études internationales*, vol. XXXV, n° 4, décembre, p. 689-719.

### 27 janvier

- Le « statut » du constructivisme

Thierry BALZACQ (2013), « Les constructivismes. Pour un constructivisme critique » dans Dario BATTISTELLA (dir.), *Relations internationales : bilan et perspectives*, Paris, Ellipses, p. 113-129.

### 3 février

- La théorie du nouveau libéralisme

Andrew MORAVCSIK (2008), « The New Liberalism » dans Christian REUS-SMIT et Duncan SNIDAL (dir.), *The Oxford Handbook of International Relations*, Oxford, Oxford University Press, p. 234-254.

### THEME II : LA PUISSANCE, LE TERRITOIRE, L'ÉTAT ET LA REGULATION DE L'ORDRE INTERNATIONAL

### 10 février

- La transformation de l'ordre international

Dario BATTISTELLA (2004), « L'ordre international. Portée théorique et conséquences pratiques d'une notion réaliste », *La revue internationale et stratégique*, n° 54, p. 89-98.

### 17 février

- Le repli américain ?

John J. MEARSHEIMER et Stephen M. WALT (2017), « *Offshore balancing* : une stratégie globale plus efficace pour les États-Unis », *Revue internationale et stratégique*, n° 105, p. 18-33.

**24 février** — semaine de lecture, pas de cours.

### 2 mars

- Le 11 septembre : un acte de guerre ou un crime ?

Brian FREDERKING, Michael ARTIME et Max SANCHEZ PAGANO (2005), « Interpreting September 11 », *International Politics*, vol. 42, n° 1, p. 135-151.

### 9 mars

- « L'État et le territoire »

John AGNEW (2014), « Le piège territorial », *Raisons politiques*, n° 54, p. 23-51.

THEME III :  
LE « NOUVEL » IMPERIALISME ET LA MONDIALISATION

**16 mars**

- Les droits de l'Homme

Alain SUPIOT (2005), « Lier l'humanité : du bon usage des droits de l'Homme », *Esprit*, n° 312, février, p. 134-162.

**23 mars**

- L'empire : au-delà de l'hégémon américain

Michael HARDT et Antonio NEGRI (2000), *Empire*. Paris, Exils, p. 15-22 [préface] ; p. 25-46 [chapitre I.1 : « L'ordre du monde »] ».

☛ N.B. La fiche de lecture porte essentiellement sur les pages 25 à 46. La préface est là afin de favoriser la compréhension du texte, mais sa lecture est obligatoire car le séminaire porte sur les deux parties du texte.

**30 mars**

- Les nouveaux conflits à l'ère de la mondialisation

Pierre DE SENARCLENS (2005), *La mondialisation : théories, enjeux et débats*, Paris, Armand Colin (4<sup>e</sup> édition), p. 169-206 [chapitre 6 : « Mondialisation et conflits armés »].

☛ N.B. Sections non incluses, pour la fiche et l'animation : sections 3 (incluant 3.1 et 3.2) et 4.4.

**6 avril**

- La multipolarité contre le multilatéralisme

Zaki LAÏDI (2018), « Comment la multipolarité déconstruit le multilatéralisme », *Le Débat*, n° 201, p. 36-46.

**17 avril** → Remise du travail de recherche critique, avant 16h00 au secrétariat du département de science politique.

## I. Les fiches de lecture

Il y a dix fiches de lecture à remettre (**30 points**). Au début de chaque séminaire, les étudiants-es (sauf celui ou celle qui est responsable de l'animation du séminaire en question) doivent présenter une fiche de lecture dactylographiée consacrée au texte du séminaire. La fiche du texte de la semaine doit être remise au professeur **au début du séminaire, jamais par courriel**. Chaque fiche comptera pour 3 % de la note finale.

Les fiches de lecture remises par courriel seront refusées.

Les fiches de lecture remises en retard seront refusées.

**Contenu de la fiche** (2 ½ pages maximum) :

Nom de l'étudiant / Sigle du cours / Référence du texte.

1. Problématique (max. : 10 lignes) ;
2. Thèse (max. : 5 lignes) ; une affirmation que l'auteur considère comme vraie et qu'il défend ensuite avec une série d'arguments ;
3. Les principaux arguments de l'auteur ou des auteurs (3 à 5 habituellement, 10 lignes par argument ; il faut numéroter les arguments ; soyez le plus précis possible, c'est-à-dire allez à l'essentiel de l'argument) ;
4. La conclusion que l'auteur ou les auteurs tirent de leur propre analyse (8 à 12-15 lignes) ;
5. Critique du texte (1/2 page). Une bonne critique exige une excellente compréhension du texte, en particulier de la conclusion.

Il est important de formuler votre fiche de lecture dans vos propres mots. Les fiches qui ne seront qu'une série de citations collées bout à bout seront pénalisées. Dans tous les cas, les citations tirées du texte doivent être inscrites entre guillemets avec le numéro de la page entre parenthèses. Les notes de bas de page ne sont pas nécessaires. Une page titre n'est pas nécessaire.

Il est important, lorsque vous formulez les arguments de l'auteur, que vous soyez le plus précis et juste possible : si vous ne faites que résumer le texte, vous passerez probablement à côté des arguments. Attention, dans un texte, il peut y avoir cinq parties, mais cela n'annonce pas nécessairement qu'il y a cinq arguments, il peut y en avoir que trois. Dans aucun texte, il y a moins que trois arguments.

Faire la critique d'un texte ne signifie pas affirmer des choses comme « le texte est bien structuré » ou « le texte est selon moins difficile à comprendre ». Une critique est un jugement qui doit porter sur des aspects qui se rapportent au cadre théorique, aux hypothèses, aux faits avancés, à la preuve, à la méthodologie, etc. C'est une critique « facile » et sans valeur d'affirmer, par exemple, qu'un texte à connotation réaliste ne prend pas en considération les firmes multinationales ou qu'un auteur libéral ignore l'équilibre des puissances. Il est beaucoup plus profitable pour la science de s'attaquer aux points forts d'un texte pour nous permettre ensuite de faire progresser notre compréhension, à la fois, de la réalité et des théories.

Des indications additionnelles vous seront offertes au début de la session.

## II. Le travail de recherche critique

Le travail de recherche critique est une réflexion critique sur les textes abordés tout au long du séminaire en utilisant également des textes additionnels récents qui pourront vous aider à faire progresser votre compréhension des différents thèmes et sujets, enjeux et problèmes abordés en classe.

Le travail doit faire 20 pages à double interligne en utilisant la police Times New Roman (taille 11). Le nombre de pages (20), n'inclut pas la page titre (obligatoire), la bibliographie (obligatoire) et la table des matières (obligatoire). Comme pour un travail scientifique normal, vous devez indiquer en bas de pages

les notes de référence aux textes analysés.

L'introduction ne doit pas dépasser 1 <sup>3</sup>/<sub>4</sub> page et la conclusion ne doit faire plus d'une page. Il est important de respecter ces normes. Nous discuterons plus en détails du contenu de l'introduction et de la conclusion en classe.

D'une part, vous devez établir une problématique, une thèse et une série d'arguments pour soutenir votre thèse. Cela se fait à partir des textes discutés en classe et seulement (ou en très grande partie) en utilisant ces textes. Donc votre problématique et votre thèse doivent surgir des textes discutés en classe et ne peuvent pas être étrangères au contenu de ces textes. Vous devez utiliser au moins sept des onze textes du recueil de textes pour cette partie qui devrait se retrouver, dans son ensemble, dans votre introduction.

Par la suite, vous devez faire une solide recherche bibliographique afin de trouver des textes récents (au moins dix, voire plus, selon votre approche) qui viendront compléter votre réflexion critique des textes étudiés en classe. Ces textes peuvent venir contredire ou renforcer les propos et les idées retrouvés dans les textes discutés en classe ; ils peuvent également proposer une réalité alternative depuis la « fin » d'événements (comme la guerre en Irak) ou offrir une approche théorique qui est abordée indirectement, mais qui n'est pas développée dans le séminaire, mais qui est en lien avec le séminaire, comme le biopolitique (cela ne doit pas être une théorie qui n'a pas un lien direct avec le séminaire).

Le cœur de votre développement (qui devrait comporter environ 3 sections titrées – éviter de faire des sous-sections titrées) c'est-à-dire la partie dans laquelle vous allez répondre à votre problématique et défendre votre thèse par une série d'arguments, doit porter sur les textes additionnels que vous aurez vous-même sélectionnés. Vous devez bien sûr faire des références aux textes discutés en classe, mais je ne veux pas d'un résumé de ces textes (et vous serez pénalisé si vous le faites) mais des références dans une perspective critique ou pour compléter vos arguments. Les textes doivent « se parler », évitez les résumés.

Donc, vous avez l'intention dans votre travail d'approfondir vos connaissances scientifiques, à partir d'un corpus de textes (ceux du séminaire) qui forment votre base de connaissances scientifiques et qui vous permettent de formuler votre problème. La nouvelle recherche scientifique sera utilisée pour rédiger le développement et de faire progresser vos connaissances. Dans votre conclusion, en plus de revenir sur les grands arguments et les résultats de votre recherche, vous pouvez faire une réflexion sur ce que vous avez appris en classe et ce que vous avez apporté dans votre travail pour justement compléter ces connaissances.

Vous pouvez également consulter les ouvrages et articles subséquents écrits par les auteurs des textes étudiés en classe. Par exemple Michael Hardt et Antonio Negri ont écrit des ouvrages à la suite d'*Empire* (*Multitude*, 2004 ; *Commonwealth*, 2014) dans lesquels ils poursuivent leur réflexion politique.

Je vous demande de respecter la date de remise du travail inscrite dans le plan de cours. Les travaux en retard seront refusés. Il n'est pas possible de remettre les travaux par courriel, sauf avec l'autorisation du professeur.

Des indications additionnelles seront données en classe, à la première séance et elles seront répétées au cours de la session.

### III- L'animation du séminaire

Au début du cours, l'étudiante ou l'étudiant en charge de l'animation (**25 points**) devra remettre une copie de son plan d'animation aux étudiants et au professeur. Le plan doit contenir les informations suivantes :

- Sigle du cours.
- Votre nom, référence complète du texte, date de l'animation.

- Présentation de l'auteur ou des auteurs du texte. Elle a comme fonction de souligner les idées, la réflexion et la recherche, les travaux, etc., de l'auteur permettant de mieux comprendre sa pensée ou le contexte du texte.

**Thème 1** (titre) (20-25 minutes)

Question 1

Question 2

Question 3 et ainsi de suite.

**Thème 2** (titre) (20-25 minutes)

Question 1

Question 2

Question 3 et ainsi de suite.

**Thème 3** (titre) (20-25 minutes)

Question 1

Question 2

Question 3 et ainsi de suite.

L'évaluation de l'animation sera faite sur le fond et sur la forme. Sur le fond, l'animation sera évaluée à partir des points suivants : la structure du plan, la formulation des questions et leur pertinence, l'analyse personnelle du texte faite par l'étudiant ou l'étudiante en vue du séminaire, c'est-à-dire l'acuité de sa compréhension du texte, les points essentiels abordés (ou oubliés), les questions de relance pour amener les étudiants à bien comprendre le texte. Attention : les textes n'ont pas tous le même nombre de pages. Ignorer deux ou trois pages dans un texte de 35 pages ce n'est pas comme ignorer deux ou trois pages dans un texte de 12 pages. Un texte très long exige des questions en mesure de synthétiser plus aisément les idées de l'auteur ou des auteurs, alors qu'un texte court exige des questions qui font « parler » le texte en soulevant les « non-dits » et la signification précise des idées présentées. Les questions doivent porter directement sur le texte pour qu'ensuite la discussion et les débats amènent à une analyse et une compréhension toujours plus fine et précise de la pensée des auteurs. Il est important de structurer votre animation par thème et il faut dépasser les divisions déjà présentes dans le texte et aller au-delà de celles-ci pour formuler des thèmes que vous considérez comme étant les plus importants et représentatifs de l'argumentaire. Un thème pourrait, par exemple, mettre en exergue un argument central. Votre plan va devenir ainsi le fil conducteur pour formuler vos questions, choisir les parties du texte à discuter et construire une explication globale du texte. Une animation devrait avoir entre trois et cinq thèmes.

L'évaluation portera aussi sur la forme : la qualité de la langue écrite et parlée, le dynamisme de l'animation, le respect du plan d'animation et la présentation de l'auteur ou des auteurs.

Lorsqu'une animation se fait en équipe, 40 % (10 points) de la note finale (25 points) sera sur une base individuelle et 60 % (15 points) pour l'équipe.

J'ai enseigné ce cours à plus de 450 étudiants. Mes indications et conseils offerts lors de la première séance du séminaire vous seront donc d'une aide précieuse et stratégique à la réussite de votre animation. Il est ainsi important d'être présent. Vous pouvez me rencontrer pendant mes heures de bureau pour discuter de la préparation de votre animation.

➔ L'animation est au cœur de ce séminaire. À cet égard, un étudiant ou une étudiante qui ne se présentera pas le jour qu'il ou qu'elle a la charge de l'animation du séminaire sera considéré-e comme ayant abandonné le cours.

## **LE CENTRE PAULO FREIRE**

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles, sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, veuillez composer le 514 987-3000, poste 2544.

## **ENTENTE D'ÉVALUATION**

### 6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition ;
- b) si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape ;
- c) au fur et à mesure que sont effectuées les évaluations et notations d'étape, l'étudiante, l'étudiant doit en être informé.

### 6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Compte tenu de ces informations, une entente doit intervenir entre la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues responsable du groupe-cours et les étudiantes, étudiants inscrits à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

### 6.9.3 Procédure

Cette entente doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et la majorité des étudiantes, étudiants présents doit être signée par la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et par deux étudiantes, étudiants du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.

## ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Aux termes de l'article 1.6 de la Politique No. 23, les évaluations doivent dorénavant se faire en ligne et en classe, sauf si les circonstances ne permettent pas une évaluation en ligne, auquel cas elles peuvent être faites sur papier.

Les enseignantes et enseignants seront invités à choisir la plage horaire de 30 minutes (dans le 12<sup>e</sup> ou 13<sup>e</sup> cours du trimestre) où ils réserveront du temps pour que les étudiantes et étudiants procèdent à l'évaluation. Pour tous les étudiants de ce groupe-cours, la période sera alors limitée à cette journée précise. Dans les autres cas, la période entière de deux semaines sera ouverte pour tous les étudiants du groupe-cours.

À noter que cela ne s'applique pas aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles.

<http://www.evaluation.uqam.ca>

## POLITIQUE 16 CONTRE LE HARCÈLEMENT SEXUEL

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.

1. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
2. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
3. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
4. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
5. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
6. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
7. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

### Pour plus d'information :

[http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiques/Documents/Documents/Politique\\_no\\_16.pdf](http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiques/Documents/Documents/Politique_no_16.pdf)

### Pour obtenir du soutien :

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement  
514-987-3000, poste 0886

Pour la liste des services offerts en matière de violence sexuelle à l'UQAM et à l'extérieur de l'UQAM :

<http://www.harcelement.uqam.ca>

CALACS Trêve pour Elles – point de services UQAM :

514-987-0348

[calacs@uqam.ca](mailto:calacs@uqam.ca)

[www.tredepourelles.org](http://www.tredepourelles.org)

Service de soutien psychologique (Services à la vie étudiante) : 514-987-3185 Local DS-2110

Pour le Service de la prévention et de la sécurité : **514-987-3131**

## CENTRE DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL (CDP)

Le CDP est le lieu de rencontre entre le milieu professionnel et l'université. Il a pour mandat d'accompagner les étudiant.e.s dans leur cheminement de carrière.

Par le développement de contacts avec des employeurs, l'établissement de lien avec les milieux de travail et le réseautage avec les diplômé.e.s, le CDP vise à promouvoir la qualité et l'engagement des étudiantes et des étudiants de la Faculté de science politique et de droit de l'UQAM.

**Pour les étudiant.e.s** de la Faculté de science politique et de droit, le CDP...

- ...Met à leur disposition les outils et le soutien nécessaires à la recherche de stages ou d'emploi professionnels;
- ...Offre la formation et l'information pertinentes à une insertion efficace sur le marché du travail;
- ...Organise diverses activités permettant de réaliser toutes les possibilités de carrières qui s'offrent à elles et eux;
- ...Met sur pieds plusieurs occasions de rencontre et de réseautage avec des employeurs potentiels et des diplômé.e.s de la FSPD.

Passez-vous voir au W-2520!

Suivez notre calendrier d'activités à l'adresse suivante : <https://cdp-fspd.uqam.ca/>

Écrivez-nous au [politique.cdp.fspd@uqam.ca](mailto:politique.cdp.fspd@uqam.ca)

**Aimez notre page Facebook : Centre de développement professionnel – FSPD UQAM**



Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

**La liste non limitative des infractions est définie comme suit :**

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail aux fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis aux fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

**Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du [Règlement no 18 sur les infractions de nature académique](#).**

Vous pouvez consulter sur le site [r18.uqam.ca](http://r18.uqam.ca) des capsules vidéos qui vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.

Infosphère est l'un de ces outils indispensables : un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat. Cliquez sur le logo à gauche pour être redirigé vers le site.



## Guide à l'intention des enseignant(e)s de l'UQAM

### Qu'est-ce que le R18?

C'est le règlement institutionnel sur les infractions de nature académique. La gestion de ce règlement se fait grâce à un logiciel (*Infractions*) automatisé, particulièrement efficace pour faire le suivi des cas de récidive.

### Conditions gagnantes pour éviter le plagiat!

- Mettre l'encart du R18 dans votre plan de cours.
- Parler du plagiat lors du premier cours du trimestre et avant un examen ou la remise d'un travail, ne serait-ce que quelques minutes afin de sensibiliser votre groupe au phénomène et lui dire que de courtes capsules sont à disposition pour se familiariser avec le sujet (voir [www.r18.uqam.ca](http://www.r18.uqam.ca)). Cette information est particulièrement utile aux étudiant(e)s de première année.
- Les orienter vers le site [www.infosphere.uqam.ca](http://www.infosphere.uqam.ca) pour ceux et celles qui désirent un aide-mémoire méthodologique ou qui n'ont pas les bases pour les règles de citation.
- Pour les travaux, bien expliquer en classe et dans le plan de cours le type d'entraide qui est permis ou interdit, c'est-à-dire ce qui est attendu de chacun. Par exemple, deux étudiant(e)s peuvent faire de la recherche et échanger sur leurs découvertes, mais il est important que les travaux soient distincts l'un de l'autre.
- Lors des examens en classe, laisser un espace entre chacun des étudiant(e)s. Si ce n'est pas possible, distribuer des versions différentes du même examen, avec une page frontispice de couleur différente.
- Transmettre des consignes claires lors d'un examen: les étudiant(e)s ne peuvent pas consulter de téléphone ou de montre intelligents. Pas même pour regarder l'heure!
- Si vous êtes témoin de la commission d'une infraction lors d'un examen: noter les informations nécessaires (qui, quoi, comment, quand, où), mais n'enlevez pas la copie d'examen à l'étudiant(e), car cela risquerait de créer une situation conflictuelle et de déranger les autres étudiant(e)s, laissez l'étudiant(e) terminer son examen.
- Si vous avez des soupçons ou même la certitude de la commission d'une infraction académique, ne mettez pas zéro au travail ou à l'examen, mais faites un rapport de signalement. Vous éviterez ainsi deux conséquences possibles :
  - que l'étudiant(e) fasse une demande de révision de note et que votre note soit modifiée puisque vous n'avez pas suivi la bonne procédure;
  - qu'il n'y ait pas de trace de la commission d'une infraction au dossier de l'étudiant(e), échappant ainsi au suivi systématique qui est fait lors de la commission d'une infraction, notamment lors de récidive(s).

### Les étapes lors du dépôt d'un rapport de signalement, version simplifiée

1. Dépôt du rapport de signalement via le logiciel [Infractions](#). C'est tout! C'est rapide et simple!
2. Enquête effectuée par le, la Responsable facultaire des Dossiers d'Infraction Académique ([liste des RDIA](#)).
3. S'il y a une preuve suffisante, le dossier est transmis au Comité facultaire sur les infractions de nature académique.
4. Si l'étudiant(e) est sanctionné(e), il, elle peut aller en appel.

Pour plus d'information, communiquez avec le, la responsable de votre Faculté/École ou [Marc-Olivier Desbiens](#), secrétaire du Comité institutionnel sur les infractions de nature académique.



# RÈGLEMENT

SUR LES INFRACTIONS DE NATURE ACADÉMIQUE

# 18

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

**Les infractions et les sanctions possibles reliées à ces infractions sont précisées aux articles 2 et 3 du [Règlement no 18 sur les infractions de nature académique](#).**

Vous pouvez également consulter des capsules vidéos sur le site [r18.uqam.ca](http://r18.uqam.ca). Celles-ci vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.

Infosphère est l'un de ces outils indispensables : un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat. Cliquez sur le logo à gauche pour être redirigé vers le site.